

EVEREST GREEN

Attention : les dernières versions des fiches techniques peuvent être téléchargées via notre site

ASPECT ET ORIGINE

Schiste originaire de Chine

Aspect: couleur gris-vert mais avec une surface relativement unie.

Caractéristiques: Des nuances de teinte sont toujours plus ou moins présentes pour ce produit, même dans un seul lot. Etant donné que l'Everest Green est une pierre de 'couche', on peut retrouver des bords éclatés. De plus, on peut rencontrer des petites bosses en surface, qui disparaîtront au fil des nettoyages. Une fois que la pierre sera placée sur une couche dure, ce phénomène cessera.

Attention : Avant de rejointoyer, on conseille de légèrement humidifier les lamelles et de les nettoyer soigneusement. On conseille également de procéder par petites surfaces et de veiller particulièrement aux bords des lamelles.

Finition : Lamelles Beltralinea : stonesskin ou brutes

CARACTERISTIQUES

Attention: Everest green n'est pas in gélif en tant que revêtement extérieur pour sol mais bien en revêtement mural !

USAGE

Etant donné la bonne résistance à l'usure, cette pierre naturelle est idéale pour divers usages (classe 4) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur: revêtement de sol, mural et d'escaliers pour usage privé et pour bâtiments à passage fréquent. **Le type de matériau et la finition de la surface doivent soigneusement être choisis en fonction de la destination prévue des locaux.**

POSE

Immédiatement après la livraison sur chantier, on fera en sorte d'entreposer les lamelles à l'intérieur ou du moins, on les mettra soigneusement à l'abri de la pluie, du vent et du gel. Si des lamelles sont endommagées ou brisées, il faut en informer le fournisseur avant la pose. Celles-ci seront alors utilisées, dans la mesure du possible, contre les murs ou pour certaines découpes.

Le lieu d'entreposage doit toujours être protégé de la pluie, du vent et du gel et ne peut pas présenter de sol ou de parois humides. La structure en béton doit avoir pu être exécutée au minimum 28 jours auparavant. Avant la pose, il est recommandé de ne pas asperger inutilement les lamelles. Pour éviter la pénétration d'humidité au travers de la structure en béton, il faut prévoir une double couche de polyéthylène entre celle-ci et le lit de la chape, un seul film imperméable sous la dalle de béton est insuffisant. Cette double couche doit remonter le long des bords des locaux et être coupée à hauteur du joint entre le carrelage et la plinthe. Lorsque la surface à revêtir atteint 50 m² (ou plus) ou que la longueur dépasse 10 mct, il faut inclure un joint de dilatation en polystyrène expansé similaire au travers de la chape et du mortier colle. Aux murs, on prévoira également un joint de dilatation en utilisant des bandes de polystyrène expansé ou produit similaire.

Pour limiter au maximum les rayures ou autres dégradations, il est conseillé de prévoir un paillason efficace entre la surface carrelée et l'extérieur (les grains de sable sous les chaussures ont un effet abrasif).

La pose se fait selon les règles de l'art (voir à cet égard la NIT 137, SBR – CSTC et la NIT 213).

Avant la pose, le carreleur examinera les lamelles (préalablement séchées) avec le maître d'ouvrage et/ou l'architecte pour vérifier d'éventuels écarts par rapport aux échantillons. Les lamelles seront soigneusement mélangées avant la pose, afin d'obtenir une répartition harmonieuse des couleurs et des diverses nuances du matériau.

Important : 'Poser veut dire accepter !', cela signifie qu'APRES la pose, plus aucune réclamation ne sera possible, sauf pour vices cachés.

Pour les lamelles, la pose s'effectue toujours sur une chape sèche (voir ci-dessus) au moyen de Beltraflex (max 1,5 cm d'ép.) et un double encollage est indispensable : on enduit complètement de ciment-colle le dos des lamelles et la surface à revêtir. Temps de séchage pour un revêtement au sol : 1 semaine par cm d'épaisseur + 1 semaines (ex chape de 7 cm = 8 semaines de temps de séchage).

Après la pose, il faut absolument éviter d'asperger les lamelles d'eau et les joints doivent rester ouverts (min 15 jours par temps humide), de façon à favoriser l'évaporation d'humidité. Pour la finition brute, la largeur des joints sera de 3 à 4 mm. Le ciment de rejointoiement est le Beltrajoint de couleur gris. Lors du rejointoiement, afin d'éviter la formation d'un voile de ciment à la surface, les lamelles seront à nouveau soigneusement nettoyées. Pour la pose des lamelles – finition Stonesskin – il ne faut pas prévoir de joints. Pour la pose dans les coins, nous vous conseillons de couper les lamelles en onglet.

Pour la pose des lamelles stonesskin en revêtement de façade, merci de bien vouloir nous contacter pour plus d'informations.

Attention : Avant de rejointoyer, on conseille de légèrement humidifier les lamelles et de les nettoyer soigneusement. On conseille également de procéder par petites surfaces et de veiller particulièrement aux bords des lamelles.

Durant la période de séchage, il faut éviter de contrarier l'évaporation au travers du revêtement en le recouvrant par des feuilles ou tapis trop isolants, etc ... Même la mise en place d'une protection momentanée pour la poursuite des travaux doit être évitée. De telles initiatives augmentent sérieusement les risques de dégâts. Si c'est absolument nécessaire, on utilisera du Procell-film de recouvrement.

La réception de l'état d'une surface en pierre naturelle ne pourra jamais avoir lieu à contre-jour et certainement pas sous une lumière rasante. L'examen se fera à hauteur d'homme et à l'œil nu. (CSTC 1983 et NBN 903-02). Toute différence de teinte ne pourra être évaluée qu'à partir de lamelles sèches.

En cas de pose avec chauffage au sol, il est conseillé de suivre strictement les prescriptions du fournisseur (voir également les brochures du CSTC – NIT 179 et 189). La pose se fait exclusivement au moyen de Beltraflex (max 1,5 cm d'ép.) sur une chape sèche. Période de séchage de la chape : 1 semaine par cm d'épaisseur + 1 semaine (ex. pour une chape de 7 cm il faut 8 semaines de séchage). On prévoiera une armature galvanisée dans la chape (par ex. 50 x 50 x 2 mm – pas de grillage). Il est toujours conseillé de travailler avec des joints droits. L'usage de lamelles présentant des mesures irrégulières augmente le risque de formation de crevasses ou de fissures.

Des joints d'expansion sont à prévoir à partir de 10 mct de longueur ou de 50 m² de surface. Pour les murs, on procède de manière identique, en utilisant des bandes de polystyrène ou produit similaire. Avant de commencer la pose du carrelage, le chauffage sera mis en marche une première fois de manière très progressive (5° par 24 h) et cela au min. 28 jours après le placement de la chape; la pose proprement dite ne pourra débuter qu'après que le chauffage ait fonctionné durant minimum 3 à 7 jours à sa température maximale et qu'on soit ensuite revenu progressivement à la température initiale.

ENTRETIEN

L'entretien débute par un tout premier nettoyage au moyen d'un produit adéquat à n'utiliser qu'une seule fois (p.ex.: Lithofin Multi-Nettoyant – attention pas de produits acides). Cela pourra se faire environ une semaine après le rejointoiement du carrelage. Ensuite, il faut laisser suffisamment sécher le sol: durant une période d'environ 4 à 6 semaines, nettoyer simplement le sol avec une serpillière humidifiée et un produit d'entretien approprié qui n'obstrue pas les pores de la pierre (p.ex Lithofin Wash en Clean). Ce produit pourra ensuite être utilisé à chaque nettoyage.

Une fois que la pierre est totalement sèche, nous conseillons de la traiter avec un produit d'imprégnation (p.ex.: Lithofin Huiles pour schiste). Pour la finition Stonesskin nous conseillons fortement, si le revêtement est complètement séché, de rafraîchir la couleur et la structure par un traitement unique avec un produit qui imprègne la pierre et accentue les couleurs (p.ex. : Lithofin huile pour schiste). Si on veut laisser le revêtement mural naturel, nous conseillons de l'imprégner avec Lithofin Protection. Ces deux produits s'appliquent à l'aide d'un pinceau. Pour l'entretien régulier des bandes Stonesskin, un chiffon doux suffit.

Afin de protéger au mieux la finition (brute) de la surface revêtue il faut la traiter périodiquement (1 à 2 x par mois) avec un produit tel que Lithofin Brille-Net. Pour Stonesskin, on utilise Lithofin Easyclean. En cas d'encrassement tenace, on peut utiliser un nettoyant adéquat non acide (p.ex.: Lithofin Multi-Nettoyant) afin de récupérer les lamelles à fond.